

8 avril 1874

## DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 8 avril 1874

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à huit heures du soir.

Des pétitions demandant la passation d'une loi prohibant la vente des boissons enivrantes sont présentées par les hon. MM. Skead, Leonard, McDonald, McClelan, et Alexander.

Un message arrive des Communes, et le Président, ayant reçu le message à la barre, retourne à son fauteuil.

**L'hon. M. SCOTT** dit qu'il a l'honneur de présenter le message suivant de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel :

*Honorables Messieurs du Sénat:*

Je reçois avec beaucoup de satisfaction l'assurance contenue dans votre adresse que vous vous empresserez de prendre en considération les différentes mesures importantes qui vous seront soumises.

DUFFERIN

**L'hon. M. READ** donne avis que vendredi prochain, il proposera que l'on demande au Président d'interdire la vente de boissons enivrantes au restaurant du Sénat.

**L'hon. M. MACDONALD** donne avis que lundi, 13 avril, il proposera : Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les directives données à tous les ingénieurs ou autres personnes afin qu'ils examinent la possibilité de communication transcontinentale avec la Colombie-Britannique, à la fois par voie de terre et par voie d'eau, et copie de tout rapport reçu de ces ingénieurs ou de ces autres personnes, ainsi que copie de tout autre rapport ou document sur le sujet de la faisabilité

d'utiliser les eaux de la rivière Saskatchewan pour la navigation pendant une partie de l'année.

**L'hon. M. PENNY** donne avis qu'il proposera : Que soit fournie copie de toutes les communications adressées au ministre des Douanes dans les trois dernières années, formulant des plaintes contre la conduite du dernier percepteur des douanes à Montréal; et s'il y a eu de telles plaintes, copie de la correspondance échangée à leur sujet, et copie des rapports faisant connaître le résultat de toute enquête ordonnée par le ministre des Douanes sur la vérité de ces plaintes. — La motion est reportée à vendredi.

**L'hon. M. ALEXANDER** donne avis que lundi prochain il proposera : Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général déclarant que cette Chambre est d'avis qu'il serait souhaitable dans l'intérêt du pays que le traité existant entre la Grande-Bretagne et les États-Unis pour l'extradition des criminels fugitifs soit élargi afin d'inclure les débiteurs fugitifs qui se sont enfuis d'un pays à l'autre et qui devaient des sommes de plus de 2,000 piastres.

**L'hon. M. SCOTT** présente le rapport du ministre de l'Agriculture pour 1873.

**Son Honneur le PRÉSIDENT** annonce que le message des Communes visait à demander la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement. Il présente également un rapport de la Banque de la Nouvelle-Écosse.

**L'hon. M. SCOTT** propose l'ajournement du Sénat, secondé par **l'hon. M. BUREAU**. La motion est adoptée.

**Son Honneur le PRÉSIDENT** déclare que le Sénat s'ajourne au jeudi, à trois heures de l'après-midi.